



DEMANDE D'INSCRIPTION DANS UNE ECOLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ALPES D'AZUR

Responsable 1 :

Nom :
Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Je souhaite recevoir mon certificat d'inscription
par courriel

Responsable 2 :

Nom :
Prénom :

Agissant en qualité de : Mère / Père / Responsable
légal de l'enfant

Autorité parentale : Oui Non

Adresse :
.....

Code postal : Commune :

Téléphone : / / / /

Courriel :

Je souhaite recevoir mon certificat d'inscription
par courriel

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Demande l'inscription de l'enfant :

Nom : Prénom :

Sexe : M F - Né(e) le : / / Lieu de naissance :

Département : Pays :

A l'école de : En classe de

Pour l'année scolaire 2019-2020 à partir du

Pour améliorer la qualité d'accueil de votre enfant :

Votre enfant bénéficie t'il d'une notification MDPH et de la présence d'une AVS OUI NON

La santé de votre enfant nécessite t'elle la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)
OUI NON

J'ai pris connaissance de l'école de rattachement liée à mon domicile et ma demande y correspond.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le à

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :

Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du document d'identité du responsable ou Copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
 - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
2. Deux justificatifs de domicile parmi les documents suivants :
 - Justificatif du Trésor Public (taxe habitation ou avis d'imposition de l'année en cours)
 - Facture de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe, charges)
 - Autres : quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms
 - *Si les parents sont hébergés chez une tierce personne*
 - *Attestation sur l'honneur d'hébergement + Pièce d'identité de l'hébergeant*
 - *Justificatifs de l'hébergeant (comme indiqué ci-dessus)*
 - *Justificatif de domicile de l'hébergé chez l'hébergeant (facture téléphone mobile, relevé de compte bancaire, attestation sécurité sociale, attestation CAF)*
3. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication
4. Certificat de radiation (en cas de changement d'école)

CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Par mail à ecole@alpesdazur.fr

Ou par courrier à
Communauté de Communes Alpes d'Azur
Service Affaires Scolaires
Place Conil
06260 PUGET THENIERS

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
2. Traitement de la demande et émission d'un certificat d'inscription
3. Envoi du certificat d'inscription à la famille
4. Prise de rendez-vous par la famille avec le directeur/directrice de l'école qui effectue l'admission de l'enfant.

Attention aucune admission ne peut être effectuée sans la présentation du certificat d'inscription.

Pour toute demande d'information vous pouvez contacter le service des Affaires Scolaires au
04.93.23.24.34, mail : ecole@alpesdazur.fr ou votre mairie.